ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 30 décembre.* — Julien Merveille, rue Watt, 21. — Clotilde Hage, rue Solferino, cour Sempers, 3. — Fernande Meyer, rue de l'Avocat, 16. — Louise Desquiens, rue Neuve-Racine. — Suzanne Delbecque, rue du Progrès, 31. — Pierre Baert, Hotel-Dieu. — Désiré Depoorter, rue Desaix, 32. — Marie Carbonnel, boulevard de Metz, cour Saint-François, 19. — Mathilde Lefèvre, rue Philippe-le-Bon, 14. — *Déclarations de décès du 30 décembre.* — Jeanne Motte, 19 jours, rue du Bassin, 13. — Angèle Dejonghe, 14 mois, rue de la Perche, fort Sion, 9. — Raymond Nille, 3 ans 9 mois, rue du Général-Chanzy, 53. — Emile Vandervruysen, 4 mois 1/2, rue de la Guinguette, cour Tiberghien, 2. — Marguerite Dupont, 12 jours, rue du Tilleul, 327. — Pierre Vanpoucke, 29 ans, rue de l'Hermitage, 35. — Elisa Carton, 35 ans, Hotel-Dieu. — Lecry, présentée sans vie, Hotel-Dieu. — Pierre Fredericq, 48 ans, Hotel-Dieu.

WILLEMS. — *Déclarations de naissances du 8 au 29 décembre.* — Rosine Wibaux, rue Pauvrée. — Virginie Dubois, rue Pauvrée. — Zoé Teunen, au Petit-Lannoy. — *Déclarations de décès du 8 au 29 décembre.* — Camille Dhondt, 6 mois, hameau de Mouscron. — Réline Lefebvre, 20 ans, hameau de Mouscron. — Henri Brunin, 36 mois, rue des Ecoles.

ASCQ. — *Déclarations de naissances du 9 au 30 décembre.* — Flore Desfontaines, rue Marceau. — Berthe Leschevin, rue Marceau. — Zélina Dubois, rue Kléber. — Amélie Descamps, rue Marceau. — Marie Vermin, rue Marceau. — Alfred Boutemy, rue Carnot. — *Publications de mariages.* — Pierre Lamirand, 35 ans, facteur de gare, à Ascq, et Marie Henez, 31 ans, sans profession, à Calais. — *Déclarations de décès du 8 au 30 décembre.* — Raimond Cristians, 29 ans, cabaretier, rue Carnot. — Henri Leroy, 60 ans, journalier, Mont-Berbut. — Berthe Leschevin, 4 jours, rue Marceau. — Pierre Delécluse, 91 ans, journalier, Croix de Valers. — Arménie Carré, 32 ans, marchande de charbon, rue Marceau. — Alphonse Selosse, 56 ans, menuisier, rue Marceau.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 30 décembre.* — Madeleine Derveaux, rue de Cuisines. — Edouard Desmet, rue Leroux. — Marie Benoit, Croix-Rouge. — Céline Flipo, rue de Gand. — Henriette Vandenheyde, rue Saint-Jacques. — Charles Voreux, rue Jonc. — Geneviève et Marie-Thérèse Tanghe, rue de l'Hôtel-de-Ville. — Marie Schoonheerd, à l'Epine. — Jeanne Farvacque, au Hallot. — *Déclarations de décès du 30 décembre.* — Hélène Ferret, 3 ans 11 mois, ruelle Gathon Mazotte. — Desire Dierickx, 4 mois, rue Neuve-de-Roubaix. — Augustin Duprez, 73 ans 4 mois, rentier, rue Nationale.

HONGO. — *Déclarations de naissances du 28 au 30 décembre.* — Jules-Henri Brandt, rue de Bousbecque.

HALLUIN. — *Déclarations de naissances du 29 décembre.* — Auguste Ghekiere, au Colbras. — Paul Desplanque, ruelle de l'Asile. — *Déclarations de décès du 29 décembre.* — Marie-Louise Chombeau, 89 ans, au Mont.

THEATRE DE ROUBAIX (situé rues Archimède et Richard-Lenoir). Direction Mme veuve G. Deschamps. — Bureau à 5 h. 1/2. Rideau à 6 h. 0/0. — Dimanche 1er janvier. — LA FILLE DU TAMBOUR-MAJOR. — On commencera par : LE COURRIER DE LYON OU L'ATTAQUE DE LA MALLE-POSTE.

Lundi 2 janvier 1893. — Bureaux à 7 h. Rideau à 7 h. 1/2. — LA FILLE DU TAMBOUR-MAJOR. — On commencera par : LE POST-SCRIPTUM.

GRAND CIRQUE FRANCO-RUSSE, directeur : M. Jacques Brichet, de Saint-Pétersbourg. — Samedi 31 décembre, et dimanche 1er janvier 1893, à 8 heures 1/2. — Changement de programme. Débuts des gymnasiarques : les frères Nommys dans leurs exercices de voltige terminé par le Plongeon de la mort. Débuts de Miss Aedy et M. Pipos, grandes nouveautés acrobatiques et musicales. — Jeudis et dimanches, Grandes Matinées Enfantines, à trois heures après-midi.

AVIS AUX SOCIÉTÉS. — Les sociétés qui confient l'impression de leurs affiches, circulaires et réglements à la maison Alfred Reboux, rue Neuve, 17, ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*.

LOI SUR LE TRAVAIL DES ENFANTS
des filles mineures et des femmes
DANS LES ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS
promulguée le 2 novembre 1892
applicable le 1er janvier 1893
10 exemplaires en feuilles, 1 fr. 25; 25 id. 2.50.
En vente à la librairie du *Journal de Roubaix*. 66325

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

REVUE DES MARCHÉS

MARCHÉS D'IMPORTATION

Le Havre, 29 décembre.

(*De notre correspondant particulier*)

Laines. — Affaires calmes et la cote de ce matin a été laissée sans changement.

On a traité à terme 100 balles dont détail suit : 50 balles Buenos-Ayres sur janvier à 130,50; 50 balles dito sur mars à 141.

Voici les cours de clôture : Décembre 130,»»; janvier 130,50; février 140,»»; mars 141,»»; avril 142,»»; mai 143,»»; juin 143,50; juillet 144,»»; août 145,»»; septembre 145,50; octobre 146,»»; novembre 147.»».

Londres, 30 décembre 1892.
Wool Exchange City.

(*De notre correspondant particulier*)

Depuis nos derniers avis, les nouveaux arrivages se sont augmentés de 10.000 balles seulement. Ils s'élèvent aujourd'hui à 99,500 balles dont 31,000 en transit. En voici le détail par provenances :

Queensland, 19,178 balles; Sydney, 8,494; Port-Philippe, 17,006; Adélaïde, 7,414; Swan-River, 1,944; Van Diémen, 142; Nouvelle Zélande, 9,171. Total Australie, 63,349. Cap de Bonne-Espérance, 36,086. Ensemble, 99,435 balles.

Depuis huit jours les affaires sont absolument nulles et ne reprendront guère que dans une huitaine.

Liverpool, 30 décembre.

Laines des Indes. — La prochaine série d'enchères commencera le 17 janvier 1893. Arrivages depuis la dernière série, 13,258 balles; anciennes existences tenues par importateurs, 1,767 balles. Total 15,025 balles.

Les affaires en laines anglaises sont plus ou moins suspendues par les fêtes, mais le marché est ferme et l'on compte sur une reprise après le nouvel an. Pour la même cause il n'y a rien de saillant à signaler en provenances étrangères sur notre place.

MARCHÉS DE CONSOMMATION
ROYAUME-UNI

Bradford, 29 décembre.

Bien que le marché se ressente encore des fêtes, on constate une disposition générale à prendre un ton plus animé.

Il ne s'est pas traité assez d'affaires pour établir exactement les prix. La laine anglaise peut être considérée comme ferme, mais la laine coloniale maintient à peine ses cours. Les mohair et alpaca sont sans changement.

Fils. — Le marché est assez animé bien qu'on ne puisse compter sur des affaires suivies à la fin de l'année. Les négociants exportateurs qui ont quelques ordres disent que les filateurs sont excessivement raides. Il s'est offert plus d'ordres aussi en mohairs et les filateurs ne veulent traiter qu'avec une pleine avance de prix.

Tissus. — Les fabricants ne s'attendent pas à traiter de nouvelles affaires avant la nouvelle année, mais ils sont, en général, assez bien pourvus d'ordres.

REVUE ÉCONOMIQUE

Le commerce de l'Italie pendant les onze premiers mois de 1892

Les importations italiennes, pour les onze premiers mois de cette année, se sont élevées à 1,069,734,699 fr. en augmentation de 45,547,600 francs sur la période correspondante de 1891.

Les exportations ont ont gagné 83,651,326 fr. avec un chiffre de 868,572,082 fr.

Ses importations et exportations réunies donnent :

du 1er janvier au 30 novembre 1892	1.938.306.781
du 1er » 30 » 1891	1.809.108.449
Soit pour les 11 premiers mois de 1892, comparativement à la période correspondante de 1861, une différence en plus de.	+ 129.198.332

Les fluctuations du cours de l'or à Buenos-Ayres
ET LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ARGENTINE

Nous avons relaté, d'après un journal de Buenos-Ayres, le projet de conversion prôné par le ministre des finances de la République Argentine. Nous trouvons aujourd'hui sur ce même sujet, une fort intéressante correspondance adressée au *Précurseur* d'Anvers :

» Par ma dernière lettre je vous écrivais que l'or poursuivait sa marche à la baisse, en effet le 25 novembre dernier on a clôturé à 265; mais le lendemain tous les journaux publièrent une lettre du ministre des finances au Président de la République ; dans cette lettre se trouve exposée, sans détours et sans emphase, mais avec une vérité désespérante la position financière et réelle de la nation Argentine. Vous comprenez aisément que cet exposé a fait, pour me servir d'une expression célèbre, l'effet d'un coup de tonnerre éclatant dans un ciel serien. Après avoir cité les fonds disponibles contenus dans les caisses du trésor et les comparant aux dettes exigibles qui surpassent considérablement les ressources présentes, le ministre expose avec une brutalité désespérante le montant écrasant de la dette publique.

Ce document ministériel fit une impression profonde. Le jour de sa publication, la bourse a été comme affolée ; une agitation inouie a régné à la séance, le cours de l'or a débuté à 270 puis instantanément est monté à 272 ; une panique s'est alors emparée des boursiers, et tandis qu'on vendait d'un coté à 275, dans un autre groupe on achetait à 280 ; alors ce fut une déroute : les cours subirent des oscillations violentes et bondirent jusqu'à 286 pour redescendre ensuite à 282. Depuis lors le calme a pu renaître et, après quelques soubresauts, l'agio est retombé à 278 cours autour duquel il gravitera probablement quelques temps encore.

En bonne logique, l'or comparé au papier devrait monter, car celui-ci n'a d'autre garantie que celle d'une nation aux abois et encore une simple reconnaissance de la valeur écrite sur le papier, mais non une garantie effective de remboursement en or même dans un délai éloigné; mais, je le répète, on ne doit pas perdre de vue que le papier-monnaie est le seul en usage dans le pays. Il sert à tous les échanges, à toutes les transactions commerciales et forme la base de l'existence; pour ce motif on peut raisonnablement considérer la prime actuelle comme élevée et malgré la lettre du ministre qui n'est en somme qu'un manifeste déguisé tendant à arrêter la baisse trop violente de l'or, il se peut bien que l'élément baissier l'emporte et que le cours de l'or reprenne sa marche dans la direction qu'il suivait avant l'apparition du document ministériel, c'est-à-dire dans le sens de la baisse.

ROUISSAGE MANUFACTURIER DU LIN
DE M. P. NÉZERAUX

Le *roussage* est une opération qui a pour but de désagréger les filaments du textile, qu'une sorte de gomme retient sur le bois des tiges. Cette substance est susceptible de se décomposer par fermentation, sous l'influence de l'humidité et de la chaleur, et de désagréger lesdits filaments c'est sur ce principe que les méthodes rurales de roussage ont été établies.

Le roussage rural se fait à l'eau courante à l'eau dormante et sur le sol; dans ces trois modes employés, c'est par des alternatives de mouillage ou d'humidité, et de dessication au contact de l'air, à une température modérée qu'on obtient de bons résultats; mais de ce que les éléments naturels sont très variables il en résulte que l'issue du travail est toujours incertaine; l'opération commencée et malgré les soins qu'on y apporte, le plus habile ne peut répondre du succès, c'est au temps favorable qu'il appartient.

L'estimation de la valeur du lin ne peut se faire qu'après son roussage ; s'il est trop trop roui, il a perdu de ses qualités; s'il ne l'est pas assez, la gomme qu'il conserve occasionne, au peignage, un abondant déchet.

Les variations calorifiques et hygrométriques de l'atmosphère ont sur le lin une influence considérable, leur fréquence fait qu'il est généralement mal roui ; il en résulte une perte moyenne évaluée à 20 pour 100 de sa valeur. Les orages donnent au rouissage un surcroit d'activité tel, qu'il trompe souvent toute surveillance.

Les méthodes rurales ont en outre des inconvénients qui sont : la durée fort longue des opérations, la très grande surface de terrain qu'exigent l'étendage et le séchage du lin ; les accidents que causent les coups de vent qui emportent ou emmêlent les tiges ; la pluie qui survient souvent quand le lin est déjà sec ou suffisamment roui, la nécessité de retarder les travaux de culture des terres sur lesquelles on étend le lin ; enfin l'étendage des lins rouis à l'eau répugne aux ouvriers par le contact de matières gluantes et nauséabondes qui recouvrent les tiges.

En outre du mauvais rouissage qu'on obtient par les méthodes rurales, il se produit au point de vue de l'hygiène d'autres inconvénients : les matières organiques, se décomposant dans l'eau de rouissage, la rendent impotable et répandent des émanations à ce point insalubres, qu'en temps d'épidémies les rouissages à l'eau sont rigoureusement interdits.

Pour éviter tous ces ennuis et remédier aux susdits inconvénients du rouissage rural, on cherche depuis longtemps un moyen pratique de rouir dans les usines. De prime abord, la solution de cet important problème a paru très simple et facile à résoudre, mais cela n'empêche que, depuis l'époque où on s'occupe de cette intéressante question, des sommes très importantes ont été épuisées dans ce but en vaines recherches.

C'est principalement à la chimie qu'on a demandé la solution du roussage, mais aucun des procédés expérimentés jusqu'à ce jour n'a pu révaliser avec les procédés naturels, tout défectueux qu'ils sont; les actions dissolutives en effet, aussi bien que les fermentations rapides obtenues par la chaleur ou les ferments, n'ont fourni que des filasses maigres, cotonneuses et sans nerf.

Les moyens industriels qui ont donné les meilleurs résultats sont ceux à eaux chaude et à vapeur. Les roussages par les agents chimiques n'ayant fourni que des filasses de mauvaise qualité à un prix de revient très élevé, il n'y a pas lieu de s'en occuper.

Le système de rouissage à l'eau chaude consiste à faire macérer le lin dans une eau dont on élève progressivement la température jusqu'à un maximum de 35° centigrades.

La fermentation dans cette eau étant d'autant plus rapide que la température est plus élevée, le rouissage peut être terminé au bout de soixante heures au lieu de cent cinquante à trois cents heures nécessaires avec les agents naturels selon le temps plus ou moins favorable de la saison.

Dans le système de rouissage à la vapeur, le lin est traité dans des chaudières autoclaves de grande capacité, où il est en contact soit avec de la vapeur à trois ou quatre atmosphères de pression, soit avec de l'eau surchauffé par de la vapeur à cette même pression.

La décomposition de la substance gommeuse a lieu par la seule action de la chaleur pourvu que la température du bain atteigne le degré suffisant qui la provoque; autrement le principe gommeux conserve sa stabilité et le roussage ne se produit pas.

Si nous examinons l'action qui accompagne le phénomène du roussage, nous reconnaîtrons facilement que les décompositions rapides telles qu'elles ont été obtenues jusqu'à présent, ne peuvent présenter aucun avantage sur celles des méthodes rurales. Disons d'abord que la substance qui agglutine les les fibres du lin n'est point un principe gommorésineux d'une matière particulière, comme cela est admis généralement, mais bien de la pectose, ainsi que l'a prouvé d'une manière évidente le savant chimiste Kolb, en comparant les propriétés de cette matière aux dérivés pectiques.

Par la fermentation, la pectose du lin se transforme en acide pectique, lentement d'abord en se localisant sur certaines parties des tiges, puis l'action s'accélère, les points attaqués se répandent et se multiplient la température s'élève, les fibres se désagrègent de plus en plus de la matière qui les enrobe et les protège. Il arrive cependant que ces fibres sont mises à un au moment où la décomposition est la plus active et la production d'acide pectique en plus grande abondance ; c'est alors qu'elles sont attaquées par cet acide qui tend d'autant plus à se fixer sur les filaments que les cellules plus dégagées de la matière inerte qui les obstrue ont une plus grande capilarité.

Si on ajoute à cela que tous les lins ne rouissent pas également dans le même temps et les mêmes circonstances, que les pieds rouissent plus vite que ces têtes, ce que dans une masse de lin les parties plus ou moins serrées produisent des irrégularités dans le travail, on comprendra que plus le rouissage est rapide dans ces conditions sus-indiquées, moins le résultat en est bon, principalement à cause de la chaleur qui est l'agent par lequel les acides agissent avec le plus d'énergie. C'est du reste ce qui a été reconnu dans la pratique et a empêché les systèmes industriels de roussage de se répandre.

La question du séchage ajoute encore aux difficultés du rouissage manufacturier du lin. A défaut d'un vaste terrain couvert où le lin pût se dessécher à air libre, à une température n'ayant n'ayant aucune action nuisible sur sa qualité, on a dû, pour opérer dans des espaces beaucoup plus restreints, faire usage d'air chaud renouvelé. Par ce moyen on est arrivé à une dessication rapide, mais le procédé est onéreux et les filasses qui sont ainsi desséchées deviennent maigres, cassantes et n'ont plus au toucher la douceur que l'on recherche.

Le système Nézeraux. Par le système Nézeraux, le lin est aussi traité dans des chaudières autoclaves au moyen d'eau surchauffée par de la vapeur en pression; mais il diffère des procédés indiqués plus haut, en ce que cette eau surchauffée, au lieu de rester au contact du lin pendant toute la journée de l'opération et de saturer des acides qui se dégagent du roussage, est au contraire renouvelée de façon à expulser, au fur et à mesure, ces acides, et à empêcher les effets nuisibles qu'ils exercent sur le lin.

Le système Nézeraux diffère en outre du système précité, en ce que lin étant roui, au lieu de le retirer mouillé et gluant des chaudières autoclaves et de le transporter dans des séchoirs à air chaud, où il perd encore de la qualité qui lui reste, il est séché dans les appareils autoclaves mêmes, au moyen de la vapeur surchauffée à une température de 120 degrés centigrades environ et sous la pression de l'atmosphère seulement. Cette vapeur présentant ainsi, entre son état gazeux et son point de saturation, un assez grand écart, acquiert la propriété desséchante d'un deshydrate ; de plus, son affinité pour l'eau qui la génère étant très grande, il s'ensuit qu'elle se sature de l'humidité et qu'elle dessèche très rapidement les tiges du lin.

Cette manière d'opérer permet d'obtenir non seulement un rouissage régulier dans toutes les parties du lin, mais encore de conserver à la fibre sa force et sa souplesse, tout en évitant les inconvénients du séchage à air chaud. *(Industrie textile.)*

COTONS

Le Havre, 29 décembre.

(*De notre correspondant particulier*)

Cotons. — Le disponible a donné lieu ce matin à peu d'affaires mais à prix soutenus.

A livrer on a traité passablement d'affaires; on a fait entre autres du strict good ordinary New-Orléans à 64,50; du low-middling dito à 65,75 et du strict low-middling à environ 67,25.

A terme la cote a été baissée de 25 centimes ensuite on a encore pu traiter à 12 cent. 1/2 au-dessous.

Cette après-midi marché très ferme pour le disponible.

Le terme est en hausse de 25 centimes sur la cote de ce matin.

Les affaires en livrable; dont nous avons parlé ce matin représentent environ 6,000 balles New-Orléans et Texas, embarquement janvier-février à 64,50; le strict good ordinary 65,50 à 65,75 le low-middling et environ à 67,25 le strict low-middling plus des cotons de soie spéciale à prix divers.

En disponible on a fait 444 balles.

A terme les ventes se sont élevées à 5350 balles.

Le disponible a baissé hier de 1/8 c. à Galveston.

Les futurs ont haussé de 1 à 6 p. à New-York et de 2 à 5 p. à New-Orléans.

A Liverpool on a fait aujourd'hui 8,000 balles en disponible à prix fermes. Futurs fermes.

Manchester, 28 décembre.

Les filés sont fermement soutenus en valeur, mais la demande est peu satisfaisante tant pour les marchés étrangers que pour la consommation. En tissus les ventes n'ont également pas atteint un chiffre élevé, toutefois les cotations sont fermement tenues et des offres faites sur la base des cours de la semaine précédente sont invariablement refusées.

MOUVEMENT MARITIME
ARRIVAGES

ANVERS, 29 décembre. — *Corbeil*, Havre, de St-Brieux, sarrazin.

CADIX, 20 décembre, 10 h. matin. — *Santo-Domingo*, Lopez.

CALLAO, 25 décembre. — Voilier *Shakespeare*, de Hambourg.

DUNKERQUE, 30 décembre. — *Venece*, de Poli, 11.000 quarters maïs; *Paraguay*, Chargeurs-Réunis, de La Plata; *Bucenswood*, de New-Orléans.

GIBRALTAR, 29 décembre. — *Sharon*, de Sulina à Dunkerque, grains; *Jeranos*, d'Alexandrie à Dunkerque.

HAVRE, 30 décembre. — *Commandant-Franchetti*, Worms Josse, de Bordeaux pour Hambourg.

HAVANE, 28 décembre, 10 h. matin. — *Alfonso XII*, Lopez.

LISBONNE, 30 décembre, 6 h. matin. — *Elbe*, Royal Mail, de La Plata et Brésil à Southampton ; voilier *Yvonne-Marie*, Nantes, de Java, sucres à ordres.

ROUEN, 29 décembre. — *Franco*, Yruretagoyena, de Passages, vins; *Nibeo*, de Glascow.

DÉPARTS

ADEN, 29 décembre. — *Shannova*, P. et O., pour Marseille.

BORDEAUX, 30 décembre, 4 h. soir. — *Cordoba*, Chargeurs Réunis, de La Plata p. Havre.

COLOMBO, 29 décembre, midi. — *Isla-de-Luzon*, Lopez; *Merapi*, p. Marseille.

CADIX, 28 décembre, 11 h. matin. — *Cataluna*, Lopez.

ELSENEUR, 37 décembre. — *Ernest*, de Koenisberg à Rouen, bois.

SAINT-VINCENT, 29 décembre. — *Bourgogne*, Transports-Maritimes, du Brésil à Trieste.

TARRAGONE, 29 décembre. — *Gustaf-Tillberg*, Goutelle et Miljavile, pour Rouen, vins.

GALLE, 28 décembre. — *Angers*, d'Australie à Dunkerque.

GIBRALTAR, 29 décembre. — *Jols-Moryaneg*, de Bougie à Dunkerque, orge.

HAVRE, 30 décembre. — *Ville-de-Metz*, Cie Maritime du Pacifique, p. le Pacifique.

29 décembre, 8 h. soir. — *Saint-André*, société navale, pour Anvers.

MALTE, 27 décembre. — *Wansbeck* de Kustendje au continent, 11.000 quarters seigle, L. Dreyfus.

PENICHE, 29 décembre. — *Porro*, norvégien, d'Espagne à Nantes.

PASSAGES, 30 déc. — *Frédéric Franck*, Worms Josse, p. Bordeaux.

PORTO-RICO, 28 décembre, 6 h. matin. — *San Francisco*, Lopez.

PORT-SAÏD, 30 déc. — *Australia*, Allemand, de Saïgon, p. Anvers, riz.

PERIM, 28 déc. — *Worsley Hall*, p. Marseille.

RIO-JANEIRO, 20 déc. — *Espagne*, p. Marseille; *Bretagne*, p. La Plata.

SAGRES, 29 décembre. — *Bellini*, de Théodosie à Dunkerque, orge, L. Dreyfus ; *Ville-de-Dunkerque Le Morbihan*, Cie générale trans. ; *Ville-de-Messine George-Heaton*, p. Marseille.

SUEZ, 29 décembre. — *Wiltow-Branch*, pour Marseille.

SIERRA-LEONE, 28 décembre. — *Gienavon*, pour Marseille.

PRIME du « Journal de Roubaix »

Comme PRIME EXCEPTIONNELLE 1893, la librairie du *Journal de Roubaix* offre à ses abonnés

UN ALBUM-MUSICAL
des grands succès modernes
24 morceaux choisis pour piano et piano et chant
au prix exceptionnel de **2 francs**

La composition artistique de ce recueil, les soins apportés à sa publication, le luxe de son édition, la modicité de son prix, lui assurent, dès à présent, un légitime succès, auprès de nos lecteurs et abonnés.

24 morceaux choisis
PIANO

Marche de l'Ode Triomphale	A. HOLMÈS.
Entr'Acte, Nocturne de la Bonne de chez Duval	SERPETTE.
Le Château de Mac-Arrott, *Ballet*	CIECIAT.
Polka de Me-Na-ka, de Serpette	SCHLESINGER.
Ent'Acte Galop de la Bonne de chez Duval	SERPETTE.
Valse de Weber	STRAUSS.
Air célèbre de Bach, mis en Ave Maria	GOUNOD.
Polka de la Bonne de chez Duval	DERANSART.
Pizzicato d'Allenor	J. HUBAY.
Ent'Acte de la Coupe et les Lèvres	CANOBY.
Menuet Directoire	DESGRANGES.
Marche des Faucheurs	L. WENZEL.
PIANO ET CHANT	
Le Saule Blessé, *Mélodie*	P. SCHUROWSKI.
Couplets de la Bonne de chez Duval	SERPETTE.
Nuit aux Baisers, *Valse chantée*	L. WENZEL.
Au Ruisselet, *Mélodie*	FERD. CARLES
Dans cette tombe obscure, 1re éd. en France	BEETHOVEN.
Ecim. Missa	ECIM. MISSA.
Couplets de Me-Na-ka	SERPETTE.
La Lune, *Mélodie*	MENDELSSOHN.
Chanson Polonaise	ZELENSKI.
Aubade de Shakespeare	SCHUBERT.
Rêverie adaptée pour le chant	SCHUMANN.
Le Gai Laboureur	SCHUMANN.

Bourse commerciale de Paris du 31 décembre

	Ouv.	Clôt.		Ouv.	Clôt.		Ouv.	Clôt.
Alcools			**Blés**			**Farines**		
Cour	47 25	47 75	Cour	20 75	21 75	Cour	47 25	47 10
Janv	45 ..	45 25	Janv.	21 00	21 75	Janv.	47 50	47 50
4 pre.	46 ..	45 25	J.-Fév	21 ..	21 25	J.-Fév.	47 65	47 70
4 mai	45 25	45 50	4 pre.	21 25	21 25	4 prem.	47 80	47 75
			4 mars	21 75	21 80	4 mars	48 25	48 25
Seigles			**Avoines**			Cerbeil	51 ..	51 ..
Cour	13 50	13 25	Cour	16 25	16 25	**Sucres**		
Janv.	13 50	13 25	Janv.	16 25	16 25	Cour	40 62	40 62
J.-Fév	13 50	13 50	J.-Fév	16 30	16 30	Janv.	40 75	40 62
4 pre.	13 75	13 75	4 pre.	16 50	16 50	4 prem	41 25	41 12
4 mars	14 ..	14 ..	4 mars	16 75	16 75	4 mars	41 75	41 62
Colza			**Lin**			4 mai	42 25	42 12
Cour	36 25	36 25	Cour	46 25	46 25	Roux	38 75	.. ..
Janv.	36 50	36 25	Janv	46 50	46 75	Raffin	106 ..	106 50
4 pre.	36 ..	36 25	4 pre	46 75	46 50			
4 mars	36 ..	37 75	4 mars	47 ..	47 ..			

LE HAVRE, 30 décembre. (*Cote de la Clearing-House*)

COTONS					
Décembre	62 50	Avril	.. ..	Août	65 75
Janvier	62 50	Mai	64 50	Septembre	.. ..
Février	63 ..	Juin	.. ..	Octobre	.. ..
Mars	63 50	Juillet	65 40	Novembre	.. ..
CAFÉS					
Décembre	102 50	Avril	96 50	Août	96 ..
Janvier	100 25	Mai	96 ..	Septembre	.. ..
Février	98 75	Juin	96 ..	Octobre	.. ..
Mars	97 75	Juillet	96 ..	Novembre	.. ..

Le directeur-gérant ALFRED REBOUX.

Imp. Alfred REBOUX, 17, rue Neuve, Roubaix.

On reçoit, dans les Bureaux du JOURNAL DE ROUBAIX des annonces et insertions de tous genres, pour tous les journaux du Nord, de Paris, du reste de la France et de l'étranger, sans aucune augmentation de prix.

Immeubles à vendre

Etude de Me TERNISIEN, avoué à Amiens, rue des Jeunes Matins, 18.

AVENDRE

En l'audience des criées du Tribunal civil d'Amiens.

Le Mercredi onze Janvier 1893, à midi précis,

UNE

USINE
en activité
à usage
de Tissage Mécanique
de Velours d'Urecht

Comprenant 150 métiers à tisser, ateliers, magasins, hangar, usine à gaz, et

MAISON
AVEC JARDIN

Le tout sis à Montières-les-Amiens, route d'Abbeville.

Mise-à-prix : 80,000 francs

S'adresser pour tous renseignements :

1° A Me TERNISIEN, avoué poursuivant, à Amiens ;
2° A Me VAQUEZ, avoué à Amiens ;
3° A Me BEAUCAMP, avoué à Amiens ;
4° A Me AUBERT, avoué à Amiens ;
5° Au greffe du Tribunal civil d'Amiens, où le cahier des charges est déposé. 33389d

Etude de Me SCHWOB, notaire à Reims, rue de l'Université, 2.

ADJUDICATION volontaire, le lundi 23 janvier 1893, à 2 heures, à Reims, en la Chambre des notaires, d'une

BELLE FERME

sise à Haussignémont, arrondt de Vitry-le-François (Marne), comprenant vastes bâtiments d'habitation et d'exploitation, à 200 mètres de la gare, et 118 hectares de terre de toute première classe pour colza et betteraves, terroirs d'Haussignémont et voisins, loués pour 15 ans 9.135 f.

Ensemble divers bâtiments hors ferme, loués 1.356 f.

10.491 f.

S'adresser audit notaire. 33429

Immeubles à louer

MAISON D'HABITATION.

A louer, rue de la Fosse-aux-Chênes, 66, maison d'habitation avec grands magasins contigus rue St-Antoine, 83. S'ad. rue de la Fosse-aux-Chênes, 29, Roubaix. 33351

ÉCURIE & MAGASIN à louer. S'adresser rue Bernard. 33399d

MAISON A LOUER Pour le 1er janvier 93, à louer belle et grande maison entièrement excavée, avec grands magasins, porte cochère, grande cour. Loyer modéré. Très convenable pour négociant, épicier en gros, marchand en gros, etc., située 80, rue Saint-Joseph. S'adresser 50, rue Daulenton, Roubaix. 33155

CESSIONS

MAGASIN DE CHAUSSURES

A céder magasin de chaussures, situé dans un quartier populeux. Bonne clientèle. Loyer 40 fr. par mois. S'ad. au bureau du journal. 33339

A CEDER
UN FONDS DE COMMERCE
quincaillerie et bavette, grande rue très fréquentée. S'adresser rue d'Inkermann, 25. 33411

Ventes diverses

Etude de Me VALENDUCQ, notaire à Lannoy.

HEM, dans le Bois de Beaumont
Propriété de M. Max Brame

50 ARBRES

Consistant en : Chênes, frênes, ormes, hêtres et bouleaux.

ET 60 MARCHÉS
DE BEAUX TAILLIS

A VENDRE

L'an 1893, le lundi 9 janvier, Me VALENDUCQ, notaire à Lannoy, procèdera, sur les lieux, à la vente de ces bois.

Crédit moyennant caution solvable. Réunion sur les lieux.

Transport facile.

A VENDRE
UN AGENCEMENT D'ÉCURIE

pour deux chevaux, composé d'un ratelier de fer, bacs en soignies, séparation en chêne, cuvettes en fonte, porte à deux ouvrants et porte de remise. — S'adresser rue d'Inkermann, 25. 33409

A CEDER
UN FONDS DE COMMERCE

de tourneur en bois et navettier, se composant d'un matériel complet et de marchandises diverses (blocs de navettes, bois d'essences diverses), force motrice. S'ad. rue d'Inkermann, 25. 33440

ANTIQUITÉS à vendre, cause départ immédiat, 250 pièces très belles, rares, uniques, grands plats, Rouen, Delphes, Japon, Chine. Adresser lettres pour rendez-vous fixes, au bureau du journal, aux initiales A. T. Q. T. 33398d

A VENDRE chez J. J. Henrion, à Hodimont-Verviers (Belgique), 4 machines à épouler mécaniquement ; 6 machines à retordre, système Platt, Célestin Morin et autres ; métiers mécaniques, système Snocck, Mull Jennys, de 3 à 800 broches. Machine à écharder-ner. 33064

DEMANDES & OFFRES
D'EMPLOI

Avis de la direction du journal

Ne pas adresser les lettres en réponse aux annonces au Directeur du journal, mais bien aux initiales indiquées dans l'annonce. Exemple : F. S. 56, bureau du JOURNAL DE ROUBAIX. (Annonce n°...) De la sorte, la correspondance est remise ou réexpédiée fermée à l'intérieur.

La Direction n'ouvrant pas les lettres adressées à des initiales, ne peut répondre des timbres-postes ou documents quelconques qui s'y trouvent joints.

Pour toute annonce portant la mention : *Prendre l'adresse au bureau du journal* il est indispensable en demandant cette adresse d'indiquer le numéro de l'annonce.

Le bureau de renseignements est fermé le dimanche.

Les annonces, réclames, etc., sont reçues : 1° édition paraissant du matin : la veille, jusqu'à six heures du soir ; 2° édition paraissant le même jour, jusqu'à midi ; pour le journal paraissant le dimanche, la veille jusqu'à six heures du soir ; 3 *Bulletin des Laines*, le même jour, jusqu'à midi. (Ce journal ne paraît pas les dimanches et jours de fêtes.)

ESPAGNE Agents pour l'Espagne, avec parfaite connaissance des acheteurs, désirent la représentation de bonnes maisons, faisant l'exportation des *laines brutes, lavées et peignées, cheviots, flanelle d'estame, mohairs, schappes, fil de lin*, etc., etc. Références de premier ordre. — J. Canosa et Os, Cortes 477, Barcelone (Espagne). 33431

DIRECTEUR DE TISSAGE

On demande un excellent directeur de tissage et de fabrication d'articles coton. Prendre l'adresse au bureau du journal. 33388

EMPLOI OU ASSOCIÉ Un chef de fabrication de draperie et confection, sachant composer et décomposer la nouveauté et l'uni, désire trouver emploi analogue, ou associe avec apport de fonds, pour créer ce rayon. Réponse au bureau du journal, aux initiales S. V. Z. 33425

COMPTABLE pouvant disposer de quelques heures par jour, désire les utiliser. Réponse au bureau du journal, aux initiales R. F. 33400

REPRÉSENTATION Un ancien négociant retiré des affaires, demande sérieuse représentation d'une ou deux maisons, de fabriques importantes et similaires, pour Lyon et St-Etienne. Sérieuses références. Offrirait cautionnement en cas de marchandises en consignation. S'ad. au bureau du journal. 33295

NOURRICE Une forte fille de la campagne, abondante en lait, demande place de nourrice. S'ad. rue Boileau, 4. 33436

Rattacheurs à retordre

On demande, à Lille, des rattacheurs pour retors écrus. S'ad. rue des Meuniers, 2. 67456

DÉBIT DE TABAC Une dame, d'un âge mûr, pouvant donner des garanties, désire reprendre au plus tôt un bureau de tabac bien achalandé. — Réponse écrite au bureau du journal, aux initiales A. D. M. 33359

TEINTURERIE On demande un GARNISSEUR bien au courant de la préparation des teintures en toutes nuances. — S'ad. 2, rue des Meuniers, à Lille. 33379

AVIS DIVERS

Cie DU GAZ DE ROUBAIX
POUR L'ÉCLAIRAGE
le Chauffage et la Force Motrice

Les becs à gaz de précision du système Albert, d'un grand pouvoir éclairant, ne consommant que 70 litres par carcel et se vendent 3 fr. 50.

Ces becs donnent avec une notable économie, un éclairage supérieur à celui qu'on peut obtenir avec les meilleures lampes à pétrole.

Des Lyres complètes, avec réflecteur en opale, se vendent au prix de 13 fr. et au-dessus.

Lampes à récupération de tous les modèles connus.

Moteurs à gaz. Chauffe-bains.